

# Règlement complet du Jeu de l'enseigne Netto

## « GOUTER BARJO »

### Article 1. SOCIETE ORGANISATRICE ET OBJET

La société ITM Alimentaire International, Société par Actions Simplifiée ayant son siège social 24 rue Auguste Chabrière, 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 341 192 227 (ci-après la « **Société Organisatrice** ») organise sur internet du 17/09/2019 au 29/09/2019 à minuit inclus, un jeu avec obligation d'achat intitulé « GOUTER BARJO » et accessible via le site internet [www.netto.fr](http://www.netto.fr) (ci-après le « **Jeu** »).

### Article 2. PARTICIPANTS

Ce Jeu est avec obligation d'achat et est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse comprise) à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice, ses associés, ses mandataires sociaux et ses employés ainsi que leur famille, y compris les concubins, et d'une façon générale le personnel de toutes les sociétés ayant participé à la mise en œuvre de ce Jeu directement ou indirectement (ci-après le « **Participant** »).

Le Jeu est limité à une (1) participation par foyer (même nom, même adresse électronique et/ou même adresse postale) pendant toute sa durée.

### Article 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU

La participation au Jeu entraîne l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement (ci-après le « **Règlement** ») en toutes ses stipulations, des règles de déontologie en vigueur sur Internet (charte de bonne conduite...), ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux, loteries et concours en vigueur en France.

Pour participer valablement au Jeu, il convient de :

- 1/ D'acheter un produit de la marque partenaire (cf. liste en Annexe). durant la période du jeu du 17 septembre au 29 septembre 2019
- 2/ Se connecter à l'adresse internet suivante [www.netto.fr](http://www.netto.fr) pendant les dates du jeu et cliquez sur le visuel de l'opération « GOUTER BARJO »
- 3/ Prendre connaissance du règlement du jeu,
- 4/ Saisir le code visible sur votre ticket de caisse **et conserver votre ticket de caisse**,
- 5/ Remplir le formulaire de participation comprenant la civilité, le nom et prénom du Participant ainsi que son adresse postale, son numéro de téléphone mobile, son e-mail et choisir son magasin.

Chaque Participant doit jouer en personne et s'interdit en conséquence de recourir, directement ou indirectement, à tout mode d'interrogation ou de requête automatisé du site. Chaque Participant procédera à la manœuvre indiquée sur le site internet [www.netto.fr](http://www.netto.fr) pour valider sa participation.

Le Participant certifie que ses coordonnées envoyées à la Société Organisatrice sont exactes. Les Participants sont informés que les renseignements qui leurs sont demandés lors du Jeu sont nécessaires à la prise en compte de leur participation et à l'attribution des dotations. Les Participants sont par conséquent invités à s'assurer de la validité de ces informations.

Seules seront retenues les participations conformes à l'ensemble des stipulations ci-dessus. A cet égard, la Société Organisatrice se réserve le droit de faire toutes les vérifications

nécessaires en ce qui concerne l'identité, l'âge et les coordonnées de chaque Participant. Toute indication incomplète, erronée, ou falsifiée entraînera automatiquement l'annulation de sa participation et de l'éventuelle dotation gagnée.

#### **Article 4. MODE DE DESIGNATION DES GAGNANTS**

Le Jeu fonctionne sur le principe de « tirage au sort ». Le Tirage au sort aura lieu au plus tard le 11/10/2019.

Seront tirés au sort 26 gagnants. Ainsi que 26 suppléants.

Les gagnants seront informés par courriel de leur gain au plus tard le 28/10/2019.

Pour bénéficier de leur gain les gagnants devront respecter les modalités qui suivent : renvoyer par courrier postal au plus tard le 11/11/2019 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse « OPE GOUTER BARJO NETTO – OP 15812 – 13766 AIX EN PROVENCE Cedex 3 » pour vérification et validation définitive de sa participation.

Il devra joindre à son courrier :

- Son e-mail de gain
- Son ticket de caisse original
- Son RIB (la domiciliation du compte bancaire doit être en France Métropolitaine ou DROM-COM)

Si au-delà du 11/11/2019, le désigné « gagnant » n'a pas fait parvenir son courrier de participation, alors le gain est perdu et sera attribué à l'un des suppléant. Le suppléant sera informé au plus tard le 06/01/2020 et devra renvoyer par courrier postal au plus tard le 20/01/2020 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse « OPE GOUTER BARJO NETTO – OP 15812 – 13766 AIX EN PROVENCE Cedex 3 », les éléments cités ci-dessus pour vérification et validation définitive de sa participation.

#### **Article 5. VALEUR ET ATTRIBUTION DES DOTATIONS**

Les dotations mises en jeu sont vingt-six (26) gains de 1 000€ TTC par virement bancaire sous 8 semaines après réception du dossier.

Une seule dotation sera attribuée à chaque gagnant dans les conditions précisées à l'article 4 du Règlement.

La Société Organisatrice, ne pourra être tenue responsable :

- Dans le cas où l'identité et/ou l'adresse indiquée par le gagnant s'avérerait erronée(s).
- Il ne lui appartiendra pas de faire des recherches complémentaires. Le gagnant ne recevra pas sa dotation ni aucun dédommagement ou indemnité.

Toute connexion interrompue avant la validation de la participation sera considérée comme nulle. Toute inscription erronée ou incomplète sera considérée comme nulle. Les coordonnées incomplètes, contrefaites ou réalisées de manière contrevenante au présent règlement, entraînent la disqualification du joueur et l'annulation de sa participation et de ses gains. La Société organisatrice se réserve le droit de vérifier les coordonnées des participants et d'exercer des poursuites, le cas échéant.

La dotation est attribuée telle quelle et ne peut en aucun cas être échangée contre sa valeur monétaire totale ou partielle ni de quelque autre manière que ce soit. Dans l'hypothèse où pour une raison indépendante de la volonté des organisateurs, les gagnants ne pouvaient bénéficier de leur dotation, cette dernière sera définitivement perdue et ne sera pas

réattribuée. Dans cette hypothèse, aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne sera due aux gagnants.

Les dotations ne pourront donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en numéraire, ni à leur échange ou remplacement. Le cas échéant, les frais de mise en œuvre, mise en service, installation et utilisation des dotations sont à la charge des gagnants. De même, le cas échéant, les frais de déplacement, d'assurance, de transport, etc., inhérents à la jouissance des dotations mais non expressément prévus dans les dotations resteront à la charge des gagnants.

S'agissant des dotations la responsabilité de la Société organisatrice est strictement limitée à la délivrance des dotations effectivement et valablement gagnées. La Société organisatrice n'endosse aucune responsabilité contractuelle relative au bon fonctionnement, à l'emploi, à la conformité des normes auxquelles les dotations sont éventuellement soumises ou à la sécurité des dotations attribuées. Société organisatrice se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction des gagnants concernant leurs dotations.

#### **Article 6. REMPLACEMENT DES DOTATIONS**

La Société organisatrice se réserve le droit de modifier la nature de la dotation gagnée et de la remplacer par une dotation de valeur équivalente en cas de survenance d'un cas de force majeure. La force majeure s'entend de tout événement échappant à son contrôle qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors de l'organisation du présent Jeu et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence.

#### **Article 7. ANNULATION ET MODIFICATION**

La société organisatrice du jeu ne saurait être tenue responsable si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, à le prolonger, à le différer ou à le modifier. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Les informations relatives à la suppression ou à la modification du jeu seront dans ce cas, indiquées directement sur le site [www.netto.fr](http://www.netto.fr) et feront l'objet d'un avenant au présent règlement.

#### **Article 8. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION**

La participation au Jeu est soumise à l'achat de produits dans l'enseigne NETTO. Les participants peuvent obtenir le remboursement des frais de connexion à Internet nécessaires à leur participation sur la base forfaitaire de 3 minutes de connexion hors forfait ADSL (soit un forfait de 0,19 euro) sur simple demande écrite avant le 29/12/2019 cachet de La Poste faisant foi, en indiquant leurs nom, prénom, adresse postale complète, adresse électronique, date et heure de la connexion et en y joignant obligatoirement un RIB ou RIP et une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès faisant apparaître la connexion au site [www.netto.fr](http://www.netto.fr) à l'adresse suivante : GOUTER BARJO NETTO – OPERATION 15812 – 13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3. Les frais de timbre engagés dans ce cadre seront également remboursés au tarif lent en vigueur (base 20 g) si le participant en fait la demande écrite avant le 29/12/2019.

Les accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourront donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est contracté pour le compte de l'internaute et/ou pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Le remboursement est limité à une demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse électronique).

## **Article 9 AUTORISATION DES GAGNANTS**

Les gagnants autorisent la société organisatrice à utiliser leur nom pour annoncer les gagnants sur le site internet [www.netto.fr](http://www.netto.fr). Cette utilisation ne donnera lieu à aucune contrepartie autre que la dotation.

Dans le cas où le gagnant ne le souhaiterait pas, il devra le stipuler par courrier recommandé à l'adresse suivante « GOUTER BARJO NETTO – OP 15812 – 13766 AIX EN PROVENCE Cedex 3 », dans un délai de huit (8) jours à compter de l'annonce de son gain.

## **Article 10 DONNEES PERSONNELLES**

Des traitements de données à caractère personnel des participants sont mis en œuvre pour les finalités suivantes :

- Organisation et gestion du Jeu (participation au jeu, information et gestion des gagnants, attribution et remise des dotations, annonce des résultats) ;
- Gestion des contestations ou réclamations, contrôles des fraudes et du respect du présent règlement et gestion des éliminations ;
- Gestion des remboursements des frais de connexion à Internet ou des frais d'affranchissement des Participants.
- Elaboration d'analyses, de statistiques et réalisation d'opérations de reporting.

Les données à caractère personnel peuvent également être traitées, si le Participant y a expressément consenti, à des fins de prospection commerciale par la société ITM Alimentaire International ainsi que par les autres enseignes du Groupement des Mousquetaires (comprenant notamment Intermarché, Bricomarché, Bricocash, Bricorama, Roady, Poivre Rouge et Netto) et par des partenaires commerciaux.

Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires. A défaut, la demande de participation au Jeu ne pourra pas être traitée.

Les données à caractère personnel sont collectées directement auprès du Participant.

Pour les finalités relatives aux contrôles des fraudes, au respect du présent règlement et à la gestion des éliminations, des données à caractère personnel peuvent également être collectées de façon indirecte. Le Participant dispose alors des mêmes droits que pour les données collectées directement auprès de lui par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL. Les traitements sont par ailleurs mis en œuvre dans le strict respect des dispositions du présent article.

Les traitements mis en œuvre sont juridiquement fondés sur l'exécution du présent Règlement et sur les intérêts légitimes d'ITM Alimentaire International à faire respecter le Règlement et à limiter les risques de fraudes et à analyser la participation au jeu.

Les traitements mis en œuvre à des fins de prospection commerciale sont basés sur le consentement des Participants. Le Participant peut révoquer son consentement à tout moment.

Le responsable de traitement est la société ITM Alimentaire International située 24 rue Auguste Chabrières 75015 PARIS.

Peuvent accéder à vos données, dans la limite de leurs attributions :

- Les personnels chargés des services communication et marketing, ressources humaines, ainsi que le service juridique d'ITM Alimentaire International ;
- Les points de vente à l'enseigne NETTO ;
- Les sociétés exploitant les marques partenaires **OU** les sociétés partenaires du jeu ;
- Les sous-traitants (et notamment ceux qui interviennent dans le cadre de la livraison des dotations...);
- Le cas échéant, les auxiliaires de justice et les officiers ministériels dans le cadre de leur mission d'assistance juridique et de représentation en justice.
- Si vous l'avez expressément accepté, les autres enseignes du Groupement Les Mousquetaires et leurs partenaires commerciaux.

Les données collectées sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de la finalité pour laquelle elles sont traitées dans le respect des obligations légales et réglementaires qui s'imposent. Cette durée peut être augmentée pour permettre à ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL l'exercice ou la défense de ses droits en justice.

Conformément au Règlement général sur la protection des données n°2016/679 et à la loi dite « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 dans sa dernière version, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données à caractère personnel qui le concernent, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale, d'un droit à la portabilité des données et du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données à caractère personnel après son décès. Le Participant peut exercer ces droits, en contactant notre délégué à la protection des données en indiquant les référence du Jeu « GOUTER BARJO NETTO – OPERATION 15812 » par courrier électronique à l'adresse suivante : [courriernetto@mousquetaires.com](mailto:courriernetto@mousquetaires.com) . Un justificatif d'identité pourra lui être demandé. L'exercice d'un de ces droits peut être refusé au Participant si sa demande ne remplit pas les conditions posées par la réglementation. Dans cette hypothèse, le Participant en sera dûment informé.

En cas de réclamation, le Participant dispose du droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

#### **Article 11. DEPOT ET OBTENTION DU REGLEMENT**

Le présent règlement est déposé auprès de la Selarl AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à 13100 AIX-EN-PROVENCE - Immeuble « Le Grassi » - Impasse Grassi, et est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande avant le [29/12/2019] minuit (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante : « GOUTER BARJO NETTO – OPERATION 15812 – 13766 AIX EN PROVENCE Cedex 3 ». En cas de demande accompagnant la demande de règlement ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus avant le [29/12/2019] (cachet de la poste faisant foi), les frais d'affranchissement seront remboursés au tarif lent en vigueur base 20 g, en indiquant les éléments suivants : nom, prénom, adresse postale complète, adresse électronique, et en l'accompagnant d'un RIB ou RIP. Limité à un remboursement par foyer (même nom, même adresse)

Le règlement du jeu est également accessible à partir du site Internet de la société Organisatrice.

### Article 12. RESEAU INTERNET

La Société Organisatrice rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau via le site.

Plus particulièrement, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site du fait de tout défaut technique ou de problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

### ARTICLE 14 - MAGASINS PARTICIPANTS

Enseigne	Adresse	Code postal	Ville
NETTO	ROUTE DE LIMOGES	87500	ST YRIEIX LA PERCHE
NETTO	Z.I DE BOULIAGHUET	47800	MIRAMONT DE GUYENNE
NETTO	41 ROUTE D'ESPAGNE	31190	AUTERIVE
NETTO	8 RUE BELZON	25500	MORTEAU
NETTO	759 RUE JEAN JAURES	59553	CUINCY
NETTO	4, AVENUE DE TERREBONNE	35500	VITRE
NETTO	RUE DU COMMANDANT DROGOU	29200	BREST
NETTO	RT D'AURILLAC ZI MONTPLAIN	15100	ST FLOUR
NETTO	19 AVENUE MARCEL PAGNOL	81300	GRAULHET
NETTO	CTRE COMMERCIAL LE VERNET	18200	ST AMAND MONTROND
NETTO	RUE FREDERIC CHOPIN	80130	FRIVILLE ESCARBOTIN
NETTO	RUE PIERRE LANDAIS	56850	CAUDAN
NETTO	24 RUE GUTEMBERG	37300	JOUE LES TOURS
NETTO	2 & 2 BIS ALLEE DU PORT	24000	PERIGUEUX
NETTO	ZAC DE LA PR{VOT{	49250	BEAUFORT EN VALLEE
NETTO	RUE DE LA TUILERIE RN19	52200	LANGRES (TUILERIES)
NETTO	59 AVENUE PATTON	54700	PONT A MOUSSON
NETTO	AVENUE DE SAUMUR	49160	LONGUE-JUMELLES
NETTO	ROUTE DE ROMANS	26260	ST DONAT SUR HERBASS
NETTO	216 RUE VAILLANCOURT	76510	ST NICOLAS DALIERMON
NETTO	ZONE ECOPARC	49400	ST LAMBERT DES LEVES
NETTO	5 BLD VICTOR ETIENNE	22600	LOUDEAC
NETTO	RUE DE LA POTERIE	35131	CHARTRES DE BRETAGNE
NETTO	RUE PIERRE MERLIN	87300	BELLAC

NETTO	PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	60190	ESTREES ST DENIS
NETTO	AVENUE DE LA GARE	02130	FERE EN TARDENOIS
NETTO	601 AVENUE ARISTIDE BRIAND	83200	TOULON
NETTO	AVENUE DU STADE	07800	LA VOULTE/RHONE
NETTO	21 ROUTE DE TOURS	37400	AMBOISE
NETTO	RUE DE LA FERRE	02100	ST QUENTIN
NETTO	Z.I.	71170	CHAUFFAILLES
NETTO	4 RUE DES FR}RES LUMI}RE	86000	POITIERS
NETTO	BOULEVARD JEAN MOULIN	29270	CARHAIX PLOUGUER
NETTO	CENTRE COMMERCIAL DE	81100	CASTRES
NETTO	LOT LES BAS MUSATS RN60	89100	MALAY LE GRAND
NETTO	10 RUE JULES LANCOME	89600	ST FLORENTIN
NETTO	ZI LE PONT	73460	FRONTENEX
NETTO	ROUTE DE LYON CC SUD	71100	ST REMY
NETTO	ZI MONTPLAISIR	40700	HAGETMAU
NETTO	RTE DE LA GUERCHE	18600	SANCOINS
NETTO	8 AV JEAN MACE	13120	GARDANNE
NETTO	LE PETIT CHAMP	63430	PONT DU CHATEAU
NETTO	65 CHEMIN BOIS MILON	33240	ST ANDRE DE CUBZAC
NETTO	RUE CAMILLE BENOIT	42300	ROANNE
NETTO	1 AV FRAN}OIS ABADI	65100	LOURDES
NETTO	AVENUE CHARLES DE GAULLE	12150	SEVERAC LE CHATEAU
NETTO	ROUTE DES VANS	07230	LABLACHERE
NETTO	RUE DE LA BRIERE	44410	HERBIGNAC
NETTO	ZAC DES CARMES II	29250	SAINT POL DE LEON
NETTO	29 CRS DU MAR}CHAL LECLERC	17100	SAINTES
NETTO	191 CHEMIN DE GIBBES	13014	MARSEILLE
NETTO	ZAC LA PETITE PRAIRIE	37140	BOURGUEUIL
NETTO	19 RUE DE BESANCON	25410	ST VIT
NETTO	ZA LES NETTES	03340	COSNE D'ALLIER
NETTO	LIEUDIT LES PLANTES	49400	DISTRE
NETTO	49 AV.MAURICE THOREZ	13110	PORT DE BOUC
NETTO	1 CHEMIN DU ROUGEMONT	39100	FOUCHERANS
NETTO	MAISON NEUVE RN23	49112	PELLOUAILLES LES VIG
NETTO	171 RUE MARECHAL FOCH	50550	ST VAAST LA HOUGUE
NETTO	RTE DE TIGNY	42190	ST NIZIER/CHARLIEU
NETTO	RUE PIERRE LOTI	22410	ST QUAY PORTRIEUX
NETTO	ROUTE DE BERGERAC	24150	LALINDE
NETTO	AV RIANTE BORIE	19360	MALEMORT
NETTO	RN7	42300	MABLY
NETTO	RUE HENT STANK NEVEZ	22140	BEGARD
NETTO	RUE DES ARTILLEURS	55200	COMMERCY
NETTO	LIEUDIT PRES DE PLANCHE	01280	PREVESSINS MOENS
NETTO	RUE DES LAURIERS	40230	ST VINCENT DE TYROSS
NETTO	RUE DE LATTE	80140	OISEMONT

NETTO	AVENUE DE CRAPONNE	13370	MALLEMORT
NETTO	74 BLD JOLIOT CURIE	69200	VENISSIEUX
NETTO	1 RUE BASSE	21130	AUXONNE
NETTO	24 RUE DU CATEAU	02170	LE NOUVION THIERACHE
NETTO	75 IMPASSE KIWI	82200	MOISSAC
NETTO	PLACE DU CHÂTEAU	64310	ST PEE/NIVELLE
NETTO	RUE DE RETZ	44270	MACHECOUL
NETTO	74 RUE FOCH	51400	MOURMELON LE GRAND
NETTO	LA CROIX DE PIERRE	24700	MENESPLET
NETTO	ZAC MONTVRAIN RN191	91540	MENNECY
NETTO	8 RUE HENRY DUNANT	51200	EPERNAY
NETTO	3 AV DE L'EUROPE	18150	LA GUERCHE/L'AUBOIS
NETTO	AV DE LA R{PUBLIQUE	34700	LODEVE
NETTO	ZAC PLAN DE CAMPAGNE SUD	13170	LES PENNES MIRABEAU
NETTO	ZAE DE CHAMPAGNE	07300	TOURNON/RHONE
NETTO	IMPASSE DU BAQU{	31390	CARBONNE
NETTO	RUE DE LA GARE	59143	WATTEN
NETTO	LES BESSADES	19140	UZERCHE
NETTO	1 RUE MARCEL DASSAULT	56890	SAINT AVE
NETTO	ROUTE DE MALZIEU	48200	ST CHELY D'APCHER
NETTO	RUE DE LA GARE	59360	LE CATEAU
NETTO	ROUTE DE OIGNIES	62820	LIBERCOURT
NETTO	Z.INTERCOMMUNALE M{TAIRIES	56130	NIVILLAC
NETTO	ZONE DE LA LOUVADE	34130	MAUGUIO
NETTO	RD 7	13119	SAINT SAVOURNIN
NETTO	PLACE DU MARCH{	28380	SAINT REMY/AVRE
NETTO	LIEUDIT "LES MOURES"	65310	LALOUBERE
NETTO	ZAC SOUS LES CARRI}RES	02310	CHARLY SUR MARNE
NETTO	7 BD LEONCE DEMALVILAIN	35400	ST MALO
NETTO	LIEUDIT FOND DU CARDONNOY	80590	GAUVILLE
NETTO	600 ROUTE DE TOULOUSE	31620	FRONTON
NETTO	11 BR CREAC'H GWEN	29000	QUIMPER
NETTO	2 ROUTE DU CHAPITRE	48000	MENDE
NETTO	LIEU LA CORV{E AUX MOINES	21110	AISEREY
NETTO	ROUTE DE JUNCA	40400	TARTAS
NETTO	RUE DE BEAUCOURT	25490	DAMPIERRE LES BOIS
NETTO	ZI AVENSAN	33480	AVENSAN CASTELNAU
NETTO	CHEMIN DE MON BIJOU	08600	GIVET
NETTO	95 RUE DU PARC AR C'HASTEL	29170	FOUESNANT
NETTO	RN 90	38660	LE TOUVET
NETTO	RUE PASTEUR	26300	BOURG DE PEAGE
NETTO	RUE DU CAMBON	30800	SAINT GILLES
NETTO	ZAC CHAMP CHASSY	71380	CHATENOY EN BRESSE
NETTO	1 RUE DE LA PRAIRIE	16400	PUYMOYEN
NETTO	RN 96	13112	LA DESTROUSSE

NETTO	RUE VICTOR HUGO	18390	ST GERMAIN DU PUY
NETTO	RUE ERNEST BOITEL	80320	CHAULNES
NETTO	120 RUE ROGER SALENGRO	62710	COURRIERES
NETTO	BLD PR{ PLANTIN	58000	NEVERS
NETTO	5 RUE DES TROËNES	34750	VILLENEUVE MAGUELONE
NETTO	LDT CEZILLES	01340	JAYAT MONTREVEL
NETTO	LDT "CHENAU BLOND" ZA	25660	SAONE
NETTO	ROUTE DE MONS{GUR	33190	LA REOLE
NETTO	LDT "SUR LA SAULE" ZA	71240	SENNECEY LE GRAND
NETTO	107 AVENUE DU PORT	13230	PORT ST LS DU RHONE
NETTO	1795 AV DE LA R{SISTANCE	40990	ST PAUL LES DAX
NETTO	4 RTE DE MAROLLES	91290	LA NORVILLE
NETTO	1 RUE DE L'INDUSTRIE	64600	ANGLET
NETTO	RUE YVON BOUTON	59163	CONDE SUR ESCAUT
NETTO	38 RUE BEAUMONT	06300	NICE
NETTO	1 RUE ROBERT LENFANT	71250	CLUNY
NETTO	RD 114	21540	SOMBERNON
NETTO	ROUTE D'ESPALION	12500	ST COME D'OLT
NETTO	45 AV ARISTIDE BRIAND	38260	LA COTE ST ANDRE
NETTO	ROUTE DE VENDARGUES	34830	JACOU
NETTO	ZAC LES GENTELLERIES	44210	PORNIC
NETTO	LDT Z.A LE CLOS DES MARES	50290	BREHAL
NETTO	R N 41	62149	ANNEQUIN
NETTO	101 AV DE LA LIB{RATION	71210	MONTCHANIN
NETTO	AV DE L'OC{AN-	40500	SAINT SEVER
NETTO	LOTISSEMENT DE LA GRAVETTE	64400	OLORON STE MARIE
NETTO	49 RTE DE L'ESPARRE	33340	GAILLAN EN MEDOC
NETTO	ZAE LA ROUQUETTE RN112	34620	PUISSERGUIER
NETTO	KERGROIX R.LA R{VOLUTION	56700	HENNEBONT
NETTO	LT BORDENAVE R.BARATNAU	64160	MORLAAS
NETTO	BLD DES CHAMPIONNATS MONDE	56240	PLOUAY
NETTO	ZA DU VALLON LES BOLTES	12330	ST CHRISTOPHE VALLON
NETTO	4 AVENUE DE COUBERTIN	65400	ARGELES GAZOST
NETTO	R N 19	70400	CHALONVILLARS
NETTO	RUE FERDINAND BUISSON	62720	RETY
NETTO	LIEU DIT INBIDIA	64250	CAMBO LES BAINS
NETTO	C.C GAZINET NORD	33610	CESTAS
NETTO	AVENUE MONTCELET	38380	ENTRE DEUX GUIERS
NETTO	LA CRETTIAZ	74490	SAINT JEOIRE
NETTO	AVE JEAN HEMERY	89300	JOIGNY
NETTO	ROUTE DE VERGETOT	76280	CRICQUETOT L'ESNEVAL
NETTO	ROUTE DE SOISSONS	02400	CHATEAU THIERRY
NETTO	LIEU DIT LE LANTEY	38510	MORESTEL
NETTO	52, RUE DE WARCQ	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
NETTO	ZI DE LA GARE	83190	OLLIOULES

NETTO	85 AVENUE DE THIERS	63120	COURPIERE
NETTO	AVENUE JEAN MOULIN	48300	LANGOGNE
NETTO	109 RUE DE TOURS	41400	MONTRICHARD
NETTO	AVENUE FERNAND LE CORRE	29260	LESNEVEN
NETTO	AVENUE DES TRENTE	35190	TINTENIAC
NETTO	ROUTE DE ST PONS	34600	BEDARIEUX
NETTO	267 AVENUE JEAN JAURES	01400	CHATILLON/CHALARONNE
NETTO	127 AV J-BAPT CALVIGNAC	81400	CARMAUX
NETTO	RUE MAL DE LATTRE DE TASSI	50000	SAINT LO
NETTO	70 AVENUE DE LA LIBERATION	54750	TRIEUX
NETTO	RUE JEAN MONNET	22950	TREGUEUX
NETTO	ZAC DE GAROSSOS	31700	BEAUZELLE
NETTO	LIEU DIT LA CHAUME	63770	LES ANCIZES
NETTO	CHEMIN DE CAMPAGNE	30250	SOMMIERES
NETTO	6 RUE JULES STAAT	51100	REIMS
NETTO	696 ROUTE DE VILLARD	38250	LANS EN VERCORS
NETTO	99 AVENUE DU GENERAL DE GA	38180	SEYSSINS
NETTO	RUE DU POULDIGUY	22300	LANNION
NETTO	ANGLE RUE RIBERETTE ET	66300	THUIR
NETTO	CHEMIN DU GROS CHENE	25800	VALDAHON
NETTO	260 RUE DU PARC ST JEAN	69220	ST JEAN D'ARDIERES
NETTO	395 RD 96 -	13450	FUVEAU
NETTO	BOULEVARD J. MOULIN	44100	NANTES
NETTO	RUE ALBERT CAMUS	71200	LE CREUSOT
NETTO	323 RUE GUSTAVE EIFFEL	33380	BIGANOS
NETTO	RUE SALVADORE ALLENDE	08200	SEDAN
NETTO	58 BLD AMPERE	79180	CHAURAY
NETTO	LIEU DIT LES PLANTES	01190	SAINT BENIGNE
NETTO	RUE MARCEL PAGNOL	43120	MONISTROL SUR LOIRE
NETTO	CHEMIN DU BOIS VERT	42510	BALBIGNY
NETTO	AVENUE DE PARIS	41200	ROMORANTIN LANTHENAY
NETTO	44 BD GUILLET MAILLET	17100	SAINTE
NETTO	ROUTE DE MUR DE BRETAGNE	56300	PONTIVY
NETTO	14 SQUARE SARAH BERNHARDT	35200	RENNES
NETTO	RUE DE LEYGAT	43190	TENCE
NETTO	6 ROUTE DE METZ	57470	HOMBOURG HAUT
NETTO	8 RUE CLAUDE BERNARD	24100	BERGERAC
NETTO	LIEU DIT LES 4 ROUTES	42340	VEAUCHE
NETTO	LA MARE SENSUELLE	27190	CONCHES EN OUCHES
NETTO	9 RUE DES EGLANTINES	38190	FROGES
NETTO	110 AVENUE DE LYON	77140	NEMOURS
NETTO	30 BD GASTON BACHELARD	21000	DIJON
NETTO	ZI DE VITRAC	11200	LEZIGNAN CORBIERES
NETTO	21 A RUE DU DOCTEUR ABEL	26000	VALENCE
NETTO	ZI LA CRUIZILLE	38090	VILLEFONTAINE

NETTO	RUE MAURICE RAVEL	61200	ARGENTAN
NETTO	RUE DU FAUBOURG MOLLIAN	42130	BOEN SUR LIGNON
NETTO	10 AVENUE DE LA GARE	07200	AUBENAS
NETTO	22 AVENUE DE QUEBEC	26240	SAINT VALLIER
NETTO	6 BOULEVARD JACQUES ALBERT	66200	ELNE
NETTO	C CIAL KERVENANEC	56100	LORIENT
NETTO	135 AVENUE DE LA ROQUE	24100	CREYSSE
NETTO	ZI LIEU DIT LES SAGNES	23200	AUBUSSON
NETTO	LIEUDIT LA POMAREDE	30110	LES SALLES DU GARDON
NETTO	7 RUE MARCEL FEGUIDE	42100	SAINT ETIENNE
NETTO	6 ROUTE DE PRADES	66130	ILLE SUR TET
NETTO	AV DES EPOUX ST MARTIN LAT	31360	SAINT MARTORY
NETTO	2 RUE DE LA BRACHETIERE	85170	LE POIRE SUR VIE
NETTO	LA GRANDE RENTE	16170	ROUILLAC
NETTO	223 RUE MARCEL CACHIN	37700	ST PIERRE DES CORPS
NETTO	1001 AVENUE DE L'EUROPE	34170	CASTELNAU LE LEZ
NETTO	COMBE DU PAYSAN	46000	CAHORS
NETTO	4 RUE SOUS PREFECTURE	36300	LE BLANC
NETTO	LT DIT: "CONTIN"	73240	ST GENIX SUR GUIERS
NETTO	7 RUE D'ORSONVILLE	91410	DOURDAN
NETTO	29 BLD DE LA REPUBLIQUE	12400	ST AFRIQUE
NETTO	AV JACQUES PARISOT	70800	ST LOUP SUR SEMOUSE
NETTO	IMPASSE DU MOULIN	80700	ROYE
NETTO	150 AVENUE GAMBETTA	81000	ALBI
NETTO	RUE HENRI LAROCHE	60800	CREPY EN VALOIS
NETTO	216 AV MENDES FRANCE	49240	AVRILLE
NETTO	7 RUE DU BUISSON RONDEAU	91650	BREUILLET
NETTO	RUE RAYMOND QUEUDET ZI	56100	LORIENT
NETTO	AVENUE LEON BLUM	01500	AMBERIEU EN BUGEY
NETTO	ROND POINT JEAN MONET	85400	LUCON
NETTO	RUE D'ETION	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
NETTO	AVENUE DES PYRENEES	11400	CASTELNAUDARY
NETTO	ZONE DE KERLAN	56000	VANNES
NETTO	495 ROUTE D'ABBEVILLE	80000	AMIENS
NETTO	ZONE VILLENEUVE MONTIGNY	17300	ROCHEFORT SUR MER
NETTO	84 RUE DE BREST	29600	MORLAIX
NETTO	LES PORTES DE LA MER	34400	LUNEL
NETTO	LA PRAIRIE	21500	MONTBARD
NETTO	ZAC 31 RUE MALMOUCHE	49124	ST BARTHELEMY D'ANJO
NETTO	3 RUE FERDINAND DE LESSEPS	60200	COMPIEGNE
NETTO	530,AVENUE LEON BLUM	47000	AGEN
NETTO	50 AVENUE D'AQUITAINE	33560	STE EULALIE
NETTO	15 BOULEVARD HENRI IV	65000	TARBES
NETTO	4 RUE DE MADRID	80203	PERONNE CEDEX
NETTO	RUE DE L'INDUSTRIE	80300	ALBERT

NETTO	ZONE INDUSTRIELLE	74800	LA ROCHE SUR FORON
NETTO	176 ROUTE DE BREST	29000	QUIMPER
NETTO	17 AV FRANÇOIS MITTERAND	56600	LANESTER
NETTO	ROUTE DE ROUEN	14130	PONT L'EVEQUE
NETTO	PLACE RENE CASSIN	81500	LAVAUUR
NETTO	BP 59 RN 7	26600	TAIN L'HERMITAGE
NETTO	ROUTE DU PLAN	06130	GRASSE
NETTO	RUE ELSA TRIOLET	38220	VIZILLE
NETTO	25 ROUTE DE VILLEMUR	31140	ST ALBAN
NETTO	RUE ANDRE CHARLES BOULLE	18230	ST DOULCHARD
NETTO	RUE DU DOCTEUR RAMON	19000	TULLE
NETTO	1 RUE JEAN PERRIN	37170	CHAMBRAY LES TOURS
NETTO	RTE DE LORIENT	56300	PONTIVY
NETTO	RUE DU DR MAZAUURICK	38350	LA MURE D'ISERE
NETTO	ROUTE DE SETE	34300	AGDE
NETTO	LIEU DIT LA GRENOUILLIERE	56860	SENE
NETTO	17 RUE DE DOUVENANT	22360	LANGUEUX
NETTO	500 AV ALPHONSE DAUDET	30200	BAGNOLS SUR CEZE
NETTO	ZAC DE LA PLANQUETTE	83130	LA GARDE
NETTO	ZA KERAMPERU	29900	CONCARNEAU
NETTO	ZA DE BEAULIEU	17138	PUILBOREAU
NETTO	19 ROUTE DE VIRE	14174	CONDE SUR NOIREAU
NETTO	ZAC DU PARC	35133	LECOUSSE
NETTO	74,RTE ST GEORGES D'ORGUES	34990	JUVIGNAC
NETTO	BOULEVARD LAENNEC	56800	PLOERMEL
NETTO	AVENUE DE BRUXELLES	83210	SOLLIES PONT
NETTO	BOULEVARD THEODORE AUBANEL	13140	MIRAMAS
NETTO	4 RUE DE LA PISCINE	62790	LEFOREST
NETTO	14 RUE LOUIS LACROTTE	07400	LE TEIL
NETTO	ZA LES PETITS CHAMPS	26120	MONTELIER
NETTO	798 AV MARECHAL JOFFRE	76210	BOLBEC
NETTO	146 RTE DE COULONGES	79000	NIORT
NETTO	ZA ST-MEDARD	24400	ST-MEDARD DE MUSSIDA
NETTO	7 RUE DU GENERAL KOENIG	27500	PONT AUDEMER
NETTO	114 AV.CHARLES DE GAULLE	15000	AURILLAC
NETTO	ZAC DES PIELLES	34110	FRONTIGNAN
NETTO	1139 RUE DE L'ABBAYE	82000	MONTAUBAN
NETTO	ZI DE POULDAVID	29100	DOUARNENEZ
NETTO	RD 932 ROUTE DE BAZAS	33210	LANGON
NETTO	ROUTE DE TOULOUSE	09190	ST LIZIER
NETTO	13 AVENUE DE LA MOUSCANE	82700	MONTECH

## ANNEXE

### Liste des produits partenaires :

- PETITS FILOUS FRUITS PANACHÉS YOPLAIT
- FICELLO NATURE
- KIRI CRÈME 12 PORTIONS